

4^{ème} SESSION DE FORMATION ECOFORAF-BANGUI (RCA)



Le projet d'Eco certification des Concessions Forestières en Afrique Centrale (ECOFORAF) s'inscrit dans le cadre général de la conservation de la biodiversité des forêts du bassin du Congo dont l'objectif principal est « *la promotion d'une exploitation des ressources ligneuses compatible avec la préservation des surfaces forestières et des services environnementaux produits par ces forêts pour les populations actuelles et futures, au niveau local, national et mondial* ». Dans le cadre de la composante N°2 du Projet (*Renforcement des capacités des personnels des entreprises forestières*), l'ATIBT propose des sessions de formations modulaires adaptées aux besoins des entreprises forestières et industrielles du bois.

I. OBJECTIF

L'objectif principal de ces formations est de donner aux participants les informations, les outils et les conseils pratiques afin de comprendre les différentes activités et responsabilités dans un contexte de certification (niveau d'exigences à atteindre).

II. ENTREPRISES CONCERNEES PAR LES FORMATIONS

a) Entreprises certifiées

Pour les entreprises déjà certifiées, ces formations leur permettront de mesurer les acquis à travers l'identification des impacts de leurs activités et de poursuivre leur progression.

b) Entreprises engagées dans le processus de certification (avec/sans pré-audit)

Les entreprises qui s'engagent dans le processus de certification (gestion forestière et/ou traçabilité des produits bois), à travers leurs participants, avec les formations proposées, seront davantage outillées pour consolider les acquis ou répondre au niveau d'exigence demandé.

c) Entreprises non certifiées

Pour les entreprises qui ne sont pas encore engagées formellement dans une démarche de certification, la formation leur permettra de découvrir les thèmes abordés, leurs exigences dans un contexte de certification et leur mise en œuvre.

III. ORGANISATION PEDAGOGIQUE DES FORMATIONS

Les formations découpées en modules pédagogiques, permettront aux entreprises de choisir à leur convenance et selon leurs besoins, les thèmes auxquels elles souhaitent faire participer leurs personnels. Il est cependant souhaitable, notamment pour les entreprises non certifiées de suivre tous les thèmes. Des sessions de formations sont prévues dans certains pays du Bassin du Congo (Cameroun, Congo, Gabon, RCA). Elles s'adapteront progressivement aux besoins exprimés par les entreprises et les participants lors des différentes sessions.

IV. FORMATEURS

Les formations proposées sont dispensées par des hommes et des femmes d'expérience, chacun(e) dans son domaine de compétences. Tous ont déjà pris part dans la préparation et l'accompagnement des entreprises du bois du Bassin du Congo vers la certification (OLB, FSC).

- ❖ **Prosper NGOMA** exerce depuis de nombreuses années sur le terrain avec les entreprises forestières opérant dans le Bassin du Congo. Il a réalisé de nombreuses études d'impact socio-économiques préalables à la mise en œuvre des plans d'aménagements ; il a accompagné des entreprises vers la certification dans les aspects sociaux. Prosper NGOMA est par ailleurs auditeur dans les aspects sociaux du référentiel FSC.

- ❖ **Vincent PELÉ** est un Consultant indépendant, un ingénieur conseil en gestion durable, certification et traçabilité. Il est auditeur Bureau Veritas Certification en chaîne de contrôle OLB/FSC/PEFC. Il a été pendant plusieurs années, responsable de la certification (OLB et FSC) dans une grande entreprise forestière du Bassin du Congo qu'il a conduite à son terme avec succès.
- ❖ **Flavie MACKIZA NGOMA** est socio-économiste spécialiste dans la collecte des données, préalables à la mise en place des projets. Elle est par ailleurs spécialiste dans la gestion et l'évaluation des projets.

V. PERIODE

La quatrième session de formations se déroulera à Bangui (CENTRAFRIQUE) du lundi 23 Juillet au samedi 04 Août 2012.

VI. MODALITES DE PARTICIPATION

Les frais de formation, les pauses-café et le déjeuner sont pris intégralement en charge par l'ATIBT. Les frais de transport et d'hébergement, les repas du soir et l'argent de poche sont à la charge des entreprises. Par ailleurs, les organisateurs ne prennent pas en charge les frais médicaux en cas de maladie ou d'accident ; les participants/participantes sont priés de prendre les dispositions nécessaires à cet effet.



VII. LOGISTIQUE

Le Bureau d'études AODH-Consultants Gie (Douala, Cameroun) a été mandaté par l'ATIBT pour l'organisation des ateliers de formation.

Pour toute information, bien vouloir téléphoner aux numéros suivants :

(+237) 33 02 37 30 / 94.66.45.80 / 70 30 52 56.ou prendre contact par courriel avec l'organisateur, aux adresses suivantes :

- aodhcs@yahoo.fr
- prosngoma@hotmail.com
- aodhformation@gmail.com

VIII. INSCRIPTION

Des fiches d'inscriptions sont jointes à ce dossier. Elles sont à remplir (une par participant) et à renvoyer dûment remplies directement à AODH-Formation.

IX. ATTESTATION

Une attestation de participation sera délivrée à chaque participant/participante pour chaque module.

LISTE DES MODULES DE FORMATION

Modules	Durée	Titre du module de formation (thème)
Module 1	2 jours	Méthodologie de conduite de réunions efficaces.
Module 2	1,5 jour	Peuples autochtones : évolution des rapports entre populations autochtones « Pygmées » et Bantoues
Module 3	1 jour	Gestion documentaire : créer, structurer et suivre son système documentaire.
Module 4	1,5 jour	Service HSE en entreprise forestière : présentation des différentes composantes et son fonctionnement dans le contexte de certification.
Module 5	1 jour	Audits internes : mettre en œuvre et suivre ses audits internes.
Module-6	1,5 jour	Traçabilité (préparer le système de chaîne de contrôle de ses produits bois dans un contexte de certification).
Module 7	½ jour	Suivi-évaluation d'une démarche interne de certification : du plan d'actions aux tableaux de bord.
Module 8	2,5 jours	Méthodologie de montage de petits projets en milieu rural.

Les thèmes abordés dans chaque module sont présentés dans le tableau suivant

Modules	Thèmes abordés
Module 1 (MCRE)	Définition de la réunion ; différents types de réunion ; rôle de l'animateur ; préparation d'une réunion en milieu rural ; techniques d'animation d'une réunion ; animation proprement dite d'une réunion ; gestion des participants en milieu rural ; gestion des moments difficiles ; savoir être de l'animateur ; définition des agendas à la fin de la réunion ; rédaction d'un compte rendu de réunion en milieu rural.
Module 2 (RAP)	Evolutions constatées des rapports Bantous/Peuples autochtones « Pygmées » dans les environnements de l'exploitation forestière (environnement des entreprises forestières certifiées et non certifiées) ; Etudes de cas sur les réalités vécues sur le terrain par les participants venus des différents pays de la sous-région. Travaux de groupes ; Recherches de pistes de solutions sur les dynamiques en cours nées de l'exploitation forestière et de la certification forestière FSC. Réflexions prospectives
Module 3 (SD)	Contexte et intégration du système documentaire, organisation et création d'un système documentaire, les différents documents contrôlés (procédures, etc...), suivi du système documentaire.
Module 4 (HSE)	Contexte et intégration du HSE, structure d'un service HSE, les informations disponibles pour le HSE, la documentation nécessaire à mettre en place par le HSE, l'audit interne HSE, les exigences de certification HSE.
Module 5 (AI)	Contexte et intégration des audits internes, création d'un système d'audit, conduite d'un audit, le rapport d'audit, le suivi des actions correctives, cas d'études.
Module 6 (TRAC)	Présentation d'une chaîne de contrôle, les points critiques (risque de mélange), la chaîne de responsabilité, la documentation nécessaire, les exigences spécifiques.
Module 7 (SE)	Contexte et intégration du suivi-évaluation, les différents suivis mis en œuvre dans le cadre d'une certification, principe de l'évaluation des actions, présentation des résultats.
Module 8 (MMP)	Critères de choix de petits projets à l'intention des populations riveraines ; faisabilité sociale, économique et financière du projet ; techniques de montage de projet.

